

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.02.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dominantes des essences de lumière, une zone utilisant le solde de l'énergie solaire, et, surtout, protégeant le sol contre toute attaque. Le taillis pourra ainsi disparaître sans que, pour cela, il soit nécessaire d'introduire des résineux, qui n'ont même pas ici pour eux l'excuse du rendement maximum.

G. H. Bornand.

Nos illustrations.

La planche en tête de ce cahier représente une placette d'essai dans un peuplement, âgé de 46 ans (1931), du cyprès de Lawson (*Chamaecyparis Lawsoniana*), croissant à Holstenhuus, par 45 m d'altitude, dans le Danemark. Ses tiges sont de belle forme, bien cylindriques et dépouillées de branches jusqu'à une hauteur relativement forte. Les trois qui figurent au premier plan ont un diamètre, à 1,3 m de hauteur, de 29, 29 et 26 cm.

C'est grâce à l'amabilité de M. Ch. Bornebusch, directeur de la Station de recherches forestières du Danemark, que nous avons pu reproduire ici ce cliché. Nous lui en exprimons notre vive reconnaissance. (Comparer cette planche avec celle parue au « Journal forestier suisse » 9/10, 1938, à page 193.)

L'illustration au verso de la même planche montre une forme des dégâts que causent assez fréquemment *les pics*. Il s'agit, dans le cas particulier, d'une tige d'épicéa, mesurant 50 cm de diamètre, à hauteur de poitrine, et croissant sur le Mont Muot, près de Bergün (Grisons). La raison de cette attaque est facile à deviner : c'est que le fût de la plante en question hébergeait un insecte, auquel le pic fait volontiers la chasse : une fourmi géante *Formica (Camponotus) ligniperda* Latr., dont la femelle mesure de 16 à 18 mm de longueur. Les dégâts de cet hyménoptère étaient tels que la partie inférieure du fût est complètement creuse; l'oiseau a dû y trouver abondante pâture ! A en croire M. A. Barbey, les fourmis peuvent remonter à l'intérieur du fût jusqu'à 8—10 m de hauteur.

Nous devons cette belle photographie à M. le Dr W. Nägeli, assistant à la Station fédérale de recherches forestières, que nous remercions cordialement de son amabilité.

H. B.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Avis du caissier.

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la *cotisation annuelle 1939*, de 12 fr., en utilisant pour cela le formulaire postal (chèque VIII 11.645, Zurich) annexé à ce cahier. Sinon, la cotisation sera perçue par remboursement.

Après réception des cotisations, il sera procédé à l'impression de la liste des sociétaires; aussi bien êtes-vous priés de signaler les changements d'adresse survenus.

Zurich, Ottikerstrasse 61,

Le caissier : *H. Fleisch*, inspecteur forestier.

COMMUNICATIONS.

Au Parc national de l'Engadine. Données statistiques sur quelques-uns de ses hôtes parmi les animaux.

Le rapport annuel pour 1937, publié par la commission fédérale du Parc national de l'Engadine, contient quelques données statistiques sur le nombre de quelques-uns des animaux vivant à l'intérieur du vaste refuge. D'après les évaluations du service de surveillance, voici quel était à fin 1937, en chiffres ronds, le nombre des représentants de quelques espèces (entre parenthèse, les chiffres de 1936) :

<i>Bouquetins</i>	60—70	(45)
<i>Cerfs</i>	240	(220)
<i>Chevreaux</i>	120	(120)
<i>Chamois</i>	1200—1300	(1300)

Il ressort de ces indications que les *bouquetins*, qui manquaient totalement dans le canton des Grisons avant la création du parc et y furent introduits par apport de l'étranger, se multiplient de façon assez rapide. Le fait est d'autant plus réjouissant que, durant les premières années de l'intéressant essai, cette multiplication s'était heurtée à de nombreuses difficultés et ne progressa d'abord que très lentement.

Fréquence du champignon provoquant la pourriture « rouge tendre » du sapin dans le canton des Rhodes extérieures.

L'inspectorat des forêts de ce demi-canton a fait, aidé du personnel forestier communal, une enquête sur la fréquence, en pays appenzellois, de ce parasite si redouté dans les plantations d'épicéa des basses et moyennes régions (*Trametes radiciperda* R. Hartig). Voici quel en fut le résultat.

- 1° Ce parasite est plus ou moins répandu dans tous les triages, mais pas dans tous les peuplements.
- 2° C'est sur les sols superficiels, sablonneux, tournés au sud et à l'ouest, ou encore dans les stations humides, qu'il est le plus fréquent, mais particulièrement dans les forêts soumises au parcours du bétail. Ce dernier fait s'explique par les blessures que celui-ci cause aux racines superficielles.